

POURQUOI TDM A DECIDE DE DELOCALISER LA PISCINE DU PONTEL A ILOA ?

La fermeture pour réparations de l'actuelle piscine et les informations récentes sur le coût et le délai d'ouverture prévisionnel du futur Centre nautique communautaire d'ILOA ont réveillé les habitants et usagers de Thiers.

- d'une part le manque de prévision apparaît clairement. Si la piscine du Pontel doit être vraiment réparée, il faut le faire, puisque selon le planning de TDM, le centre nautique communautaire d'ILOA ne peut être ouvert avant octobre 2021, s'il n'y a pas de retard de livraison.
- d'autre part, à l'heure où les acteurs publics mettent l'accent, à juste titre, sur le ferroviaire en Région et que la réouverture du tronçon Thiers-Boën pour relier les métropoles de Clermont-Ferrand et St Etienne (usagers et fret) fait l'objet d'un légitime combat (contrat plan Etat-Région), la gare SNCF n'est même pas citée comme élément important de localisation de la nouvelle piscine.

En 2018, la localisation de cet équipement public structurant fut considérée par l'intercommunalité TDM, la maîtrise d'ouvrage, comme un choix qui n'était pas idéal. Selon TDM, ses atouts seraient les suivants : l'accessibilité, le stationnement, l'absence de conflits d'usage, la maîtrise foncière, la topographie..... Mais un inconvénient : l'éloignement des établissements scolaires.

Une base de loisirs en bordure de rivière ne peut être qu'un équipement de sports de plein air.

Les regrets après la fermeture de la piscine extérieure « Aqualudique » d'avant 2008 semblent toujours vivants, il faut tourner la page. ILOA est une base de loisirs de plein air. Le modèle des années 1970 a évolué vers plus d'écologie et de maintien du caractère naturel des bases de loisirs, une partie du site est d'ailleurs classée « Natura 2000 » et nous sommes dans le lit majeur de la Dore.

Il s'avère que l'installation de cet équipement ne peut faire fi du réseau d'assainissement complexe existant lequel passe au niveau du Lycée Jean Zay pour descendre à Iloa et ce en passant dans 7 pompes de relevage puis rejoint la station d'épuration de Courty après être encore passé dans 2 nouvelles pompes de relevage. Comment alors envisager un afflux supplémentaire piscine/habitations alors que réseau est saturé entre Iloa et Courty ? Deux solutions : reprendre les canalisations actuelles de l'ensemble du réseau existant ou installer une station d'épuration supplémentaire ce qui reste hypothétique à proximité d'une zone Natura 2000.

Outre les précautions classiques à prendre vis-à-vis des rives de rivières, de protection des zones humides, le risque de l'implantation d'une piscine urbaine fermée à ILOA est de favoriser « l'étalement urbain » dans ce secteur sensible très extérieur à la ville de Thiers et de créer une concurrence inutile avec les aménagements urbains de la ville agglomérée : centre ancien, quartier de la gare, etc...

La ville-centre porte les grands équipements : son bon fonctionnement est primordial

Thiers remplit la fonction de ville-centre et plus de 2.000 élèves fréquentent l'ensemble Lycée Jean Zay et Cité du Pontel (Collège Audembron et Lycée Montdory) et le site d'ILOA est à l'écart des lignes de transport public régulières urbaines. Cet ensemble scolaire et préuniversitaire est un élément majeur de l'« ascenseur social » du bassin de vie de Thiers. Il faut préciser que les élèves qui sortent des « prépas thiernoises » peuvent accéder à l'Ecole Centrale, à l'Ecole des Travaux Publics, à l'Ecole Polytechnique (à titre d'exemple).

L'étude commandée par TDM, aide synthétique à la décision pour le choix de localisation de la piscine, parle en désignant le site de la piscine actuelle au chapitre « centralité active » « de centralité étudiante de rayonnement d'envergure communautaire, à ne pas fragiliser ou déséquilibrer dans son fonctionnement ».

La localisation de la cité scolaire du Pontel en mitoyenneté de la gare de Thiers, faubourg de la ville ancienne et à proximité de l'Ecole nationale de coutellerie fut le fruit d'une planification visionnaire.

Un retour dans l'histoire permet d'appréhender ce qu'est réellement la Cité scolaire du Pontel, créée à proximité de la gare SNCF à la fin des années 1960, pour remplacer les locaux de la rue des Docteurs Dumas qui regroupaient Collège et Lycée, ceux-ci étant devenus trop exigus.

Ce n'est pas par hasard si la piscine actuelle (baptisée René Barnérias au décès de l'ancien maire en 2012) est en service sur le site du Pontel depuis 197. Elle fut édifée pour renforcer le pôle scolaire au même titre que les autres équipements sportifs, pour favoriser l'apprentissage de la natation et éviter des transports et pertes de temps scolaire, ce qui relève du bon sens.

Pour faire image, Le Pontel est appelé à être le « quartier latin de Thiers », son lien métropolitain est la gare SNCF.

Une planification urbaine et territoriale est indispensable

Bien que la gare de Thiers n'ait pas été prise en compte dans l'étude déjà citée comme un critère majeur de localisation de la piscine, ce qui était le cas en 1960 lors de la création de la cité scolaire, le désenclavement de la gare SNCF avec des stationnements communs à la gare et aux équipements, reste un sujet majeur à Thiers de même que la création d'un « parvis urbain fédérateur » (cité dans l'étude) réclamé par le chef d'établissement du lycée Montdory pour l'actuelle cité scolaire (Audembron et Montdory).

Il est dommage de constater que « l'absence de conflits d'usage » soit considérée comme un élément positif par TDM ce qui renforce le choix d'ILOA. La ville génère par nature « des conflits d'usage » et c'est dans les solutions trouvées dans le dialogue que les beaux espaces urbains conviviaux naissent dans nos villes.

Toujours dans la même étude, le chapitre « Accessibilité tous publics / tous modes » évoque au sujet du Pontel « une accessibilité limitée, des complexités liées à une offre de stationnement insuffisante dans un secteur trop contraint pour renouveler cette offre » mais précise « excepté en superstructure intégrée à un projet global », c'est une allusion à des projets d'aménagement du secteur du Pontel non réalisés à ce jour. L'avantage des documents de planification urbaine et territoriale est de faire des prévisions au-delà du très court terme sur des questions souvent posées depuis longtemps. La création de la cité scolaire du Pontel localisée entre la gare SNCF et le lycée Jean Zay (ex école nationale de Coutellerie) est un exemple de projet global bien engagé en 1960 et non abouti et qui, à l'occasion de la réflexion sur un investissement urbain lourd, le centre nautique, va rester au point mort.

En 2018, malgré les mises en garde, le transfert sur la base de loisirs d'ILOA a été présenté par TDM comme un choix communautaire « pas idéal », évidemment la planification territoriale a besoin de continuité dans les décisions. Cette piscine n'avait pas été localisée par hasard sur le site de la cité scolaire du Pontel.

Le site de la cité scolaire du Pontel apparait comme l'amorce du campus scolaire et universitaire de Thiers, d'un éco-quartier de la gare et des écoles avec services et commerces.

Pour ceux qui connaissent la qualité des enseignements des établissements implantés sur ce site et qui connaissent le terrain, en particulier les beaux espaces paysagers communs du lycée Montdory et du collège Audembron, la préfiguration d'un grand campus existe déjà. Il est bien placé pour se développer à l'échelle du « pôle métropolitain de Clermont-Vichy-Auvergne », qui regroupe huit intercommunalités. Patrick Mauger architecte, lors d'une session récente des « RENCONTRES DE THIERS » a évoqué la présence d'un Institut universitaire technologique (IUT) dans une ville moyenne d'importance similaire à Thiers.

Tout plaide pour le maintien de la piscine sur le site du Pontel et de la gare SNCF : une planification des équipements urbains structurants doit être maintenue dans une continuité d'actions. Le renouveau de la gare SNCF de Thiers, lié à un campus pour fédérer le quartier et créer de nouveaux logements, commerces et services, semble une bonne piste, à condition de prendre des mesures concrètes concernant le désenclavement du secteur de la gare et de la cité scolaire du Pontel et cela dans un proche avenir.

Certains aménagements urbains nécessaires pour désenclaver ce secteur sont connus depuis longtemps et à chaque occasion différés. Il faut que la SNCF, qui possède des friches ferroviaires, soit associée à la réflexion. Lors de la remise en service de la ligne ferrée, la gare aura besoin d'un parking facile d'accès, qui pourrait être commun avec la nouvelle piscine.

Ce qui plaide pour une nouvelle piscine construite entre la gare SNCF et la cité scolaire.

Gérard de Vallée, architecte-urbaniste Le 29 mars 2019

L'analyse réalisée par la SEAU (Société d'Équipement d'Auvergne) fait l'objet de citations dans cette note.

En introduction de cette note, le complexe aquatique de Thiers est qualifié « d'équipement d'envergure supra-communautaire », une carte illustre le propos avec en explication « une place à prendre au-delà des frontières communautaires et particulièrement sur la communauté de communes voisine (Lezoux ville aujourd'hui de 6.000 habitants) » ????. Le sujet est la construction d'une nouvelle piscine dans la ville de Thiers (12.000 habitants). Les habitants, hors zone urbaine, pourront toujours y venir quel que soit leur lieu d'habitation à condition de résoudre les problèmes de Thiers intra-muros.

Le choix d'une localisation extra urbaine à ILOA ne peut être justifié ainsi, d'autant que le jour où la ville de Lezoux sera dotée d'un centre nautique comme Billom (4.700 habitants), l'argument tombera.